



Renseignements importants pour l'inscription au programme Passe-Partout

Q. *Le programme Passe-Partout est-il un programme de prématernelle?*

R. Non, le programme Passe-Partout est un programme d'animation offert par le centre de services scolaire qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents.

Q. *Pourquoi le programme Passe-Partout est bon pour moi et mon enfant?*

R. Le programme Passe-Partout est un « bain » dans l'école pour l'enfant et le parent. Toutes les activités de Passe-Partout visent le développement global de l'enfant. Des observations sont faites dans le but de prévenir des situations pouvant nuire à l'intégration de l'enfant dans un groupe scolaire. Les activités visent aussi le développement psychomoteur et la pratique d'habiletés sociales essentielles à l'enfant pour lui permettre de bien s'intégrer dans un groupe.

Q. *Qu'est-ce que cela prend pour inscrire mon enfant au programme Passe-Partout?*

R. Pour inscrire votre enfant, vous devez vous présenter à l'école pour y remplir un formulaire. Vous devez fournir, au moment de l'inscription, le certificat de naissance grand format de l'enfant, ainsi que deux preuves de résidence. Le certificat de naissance est obligatoire. Nous communiquerons avec vous à la fin du mois d'août pour officialiser l'inscription.

Q. *À quelle date le programme Passe-Partout débute-t-il?*

R. Le programme débute en septembre et se termine à la mi-juin.

Q. *Quels sont les frais reliés à ce programme?*

R. Il n'y a aucuns frais d'inscription pour les parents. Seuls quelques petits accessoires sont à acheter en début d'année.

Q. ***Y a-t-il des rencontres chaque semaine pour les enfants?***

R. Oui, une rencontre de 2 h par semaine est prévue, donc une trentaine durant l'année.

Q. ***Y a-t-il des rencontres prévues avec les parents?***

R. Oui, huit rencontres de prévues durant l'année.

Q. ***Sur quoi portent les rencontres de parents-enfants?***

R. Certaines rencontres se tiennent en soirées et d'autres ont lieu en journée. Des thèmes précis sont abordés comme l'estime de soi, la discipline, l'éveil à la lecture, les saines habitudes de vie, le développement global de l'enfant, les habiletés sociales, etc.

Q. ***Quelles journées ont lieu ces rencontres?***

R. Les journées des rencontres sont déterminées en début d'année et figurent sur le calendrier Passe-Partout.

Q. ***Si je ne peux pas participer aux rencontres parents-enfants en journée parce que je suis au travail, quelles sont les autres possibilités?***

R. Si vous ne pouvez vous présenter aux activités parents-enfants, un grand-parent, une gardienne ou toute autre personne jugée significative pour votre enfant peut vous représenter.

Q. ***Qui est la responsable du programme?***

R. Madame Marysol Rocheleau, conseillère à l'éducation préscolaire et enseignante de formation s'occupe de l'organisation du programme. Si vous désirez de l'information supplémentaire, vous pouvez la joindre par téléphone au 819 824-8111 poste 3630 ou par courriel au rocheleau.marysol@csob.qc.ca